



Réunion du comité exécutif du conseil national de l'industrie

26 février 2018



Bruno Le Maire, ministre de l'économie et des finances, a présidé le lundi 26 Février à Bercy le comité exécutif du Conseil national de l'industrie (CNI), dans la suite de la nouvelle impulsion donnée au CNI par Edouard Philippe, Premier ministre, le 20 novembre dernier. Cette première réunion a notamment permis de valider une liste de 10 Comités Stratégiques Filières qui pourront démarrer dès à présent leurs travaux.

La mission du Conseil national de l'industrie est d'éclairer et de conseiller les pouvoirs publics sur la situation de l'industrie et des services à l'industrie en France, aux niveaux national et territorial et international, en intégrant les enjeux à l'export. Le Premier ministre est le président du CNI et Philippe Varin son vice-président. Le CNI réunit les entreprises et les représentants des salariés autour de thèmes stratégiques comme la formation, l'innovation, le financement des entreprises, l'économie circulaire ou encore le développement international.

Le CNI nouvelle formule, est dorénavant doté d'un Comité exécutif resserré ayant un rôle d'orientation et de pilotage des travaux. Ce comité a vocation à se réunir chaque trimestre.

La première réunion a été présidée, le 26 février 2018, par Bruno Le Maire. Elle a notamment permis :

- d'arrêter une nouvelle liste de 10 Comités stratégiques de filière (CSF)¹, pour lesquels la prochaine étape sera l'élaboration du contrat de filière.
- de réaliser un point d'étape sur des missions lancées lors de l'évènement du 20 novembre, notamment la mission «Une politique industrielle européenne forte » confiée à Frédéric Saint-Geours,
- de lancer des travaux sur la fiscalité de production : le Gouvernement a pris en 2017 des mesures fiscales ambitieuses pour développer l'emploi et l'investissement : le CICE a été transformé en allègements de cotisations sociales pérennes, et une baisse importante du taux de l'impôt sur les sociétés a été décidée, à 25% d'ici 2022, permettant de nous aligner sur nos principaux partenaires européens. D'ici fin mai 2018, un groupe de travail du CNI réalisera un état des lieux sur les impôts sur la production pour mesurer leur impact sur la compétitivité des entreprises.
- de faire un point d'étape sur le plan d'actions « La French Fab », l'étendard de l'industrie française en mouvement qui recense déjà plus de 1000 entreprises labellisées. Un objectif est d'accompagner 1000 entreprises industrielles via l'accélérateur French Fab d'ici 1 an.

¹ Aéronautique, Alimentaire, Automobile, Bois, Chimie et matériaux, Ferroviaire, Industries et technologies de santé, Industrie navale et maritime, Mode et luxe, Nucléaire.

Pour Bruno Le Maire « Les filières industrielles doivent prendre leur destin en main. Avec la French Fab pour étendard, elles doivent relever les défis de la croissance, de l'innovation, de la formation, de l'export. L'État les y aidera. »

Pour Philippe Varin « La compétitivité n'est plus uniquement celle de l'entreprise, mais celle d'une filière dans son ensemble. Le CNI labellise aujourd'hui 10 filières mobilisées autour de projets concrets dont la dynamique est pilotée par les industriels, et dont le but est d'améliorer la compétitivité et l'attractivité de l'industrie en France, et de créer des emplois qualifiés dans nos territoires. »

Sommaire

Un renforcement du rôle des filières	6
10 CSF Validés lors de la réunion du 26 février.....	6
Exemples de projets structurants des CSF	8
Notre feuille de route :	9
Mission : Une politique industrielle européenne forte	9
Mission : Fiscalité de production	10
La French Fab.....	12
La French Fab : L'étendard de l'industrie française en mouvement pour sa transformation	12
Le parcours de la French Fab vers ma transformation.....	14
Semaine de l'Industrie 2018	14
ANNEXES.....	16
Présentation CSF	18
Le Manifeste de la French Fab	28
Le parcours de la French Fab vers ma transformation	32

Un renforcement du rôle des filières

- 10 CSF VALIDES LORS DE LA REUNION DU 26 FEVRIER
- EXEMPLES DE PROJETS STRUCTURANTS DES CSF

10 CSF Validés lors de la réunion du 26 février

Le 20 novembre 2017, le Premier ministre a donné une nouvelle impulsion au Conseil national de l'industrie (CNI) et a souhaité renforcer le rôle des filières industrielles.

Dans ce cadre, un audit des Comités stratégiques de filière (CSF) a été décidé, l'objectif étant de proposer une nouvelle liste de CSF au Comité exécutif du CNI du 26 février 2018. Ces futurs CSF devront disposer d'une gouvernance représentative de la filière et proposer un plan d'actions sur un nombre limité de projets structurants à forts enjeux.

La Direction générale des entreprises a piloté cet audit en relation étroite avec France Industrie et en associant les services des autres ministères concernés. Un questionnaire a été adressé à chaque vice-président de CSF, portant sur la présentation de la filière (chiffres clé, gouvernance, enjeux), sur l'historique et la gouvernance du CSF, sur le bilan du plan d'actions du contrat de filière ainsi que sur les actions envisagées par le CSF pour la nouvelle période qui s'ouvre. Les vice-présidents de CSF, ou leurs représentants, ont été rencontrés à deux reprises en s'appuyant sur les réponses à ces questionnaires. Les organisations syndicales présentes au sein du CNI ont été également rencontrées individuellement afin de recueillir leurs avis et commentaires sur les CSF, ainsi que leurs attentes pour la nouvelle période.

En parallèle de l'audit des CSF, les dirigeants de France Industrie ont rencontré les présidents des différentes fédérations industrielles et des grandes entreprises « *têtes de filières* », pour évaluer la maturité du fonctionnement actuel de chaque filière et la robustesse de sa feuille de route.

Au vu du bilan des CSF existants et de la revue de France Industrie, l'examen des grands enjeux des filières concernées et des projets d'actions structurantes envisagées pour la nouvelle période conduit à proposer **une nouvelle cartographie des filières du Conseil national de l'industrie.**

Ainsi, les 10 CSF suivants sont validés ou reconduits :

- Aéronautique, président Eric Trappier
- Alimentaire, président Jean-Philippe Girard
- Automobile, président Luc Chatel
- Bois, président Luc Charmasson
- Chimie et matériaux, président Pascal Juéry
- Ferroviaire, président déterminé prochainement
- Industries et technologies de santé, président Jean-Luc Bélingard
- Industrie navale et maritime, président Hervé Guillou
- Mode et luxe², président Guillaume de Seynes
- Nucléaire, président Dominique Minière

Les prochaines étapes pour ces CSF seront la constitution du bureau et du secrétariat du CSF, l'élaboration du projet de contrat de filière (incluant notamment une stratégie export) et la signature du contrat de filière lors d'une réunion plénière du CSF.

Enfin, il est mis fin, dans leur forme actuelle, aux CSF des secteurs suivants :

- bien de consommation ;
- éco-industries ;
- industries extractives et de première transformation ;
- numérique.

Le champ de ces CSF était en effet trop vaste et constitué d'acteurs trop disparates pour mener une action efficace. **Ces secteurs, et d'autres non couverts jusqu'ici, nécessitent encore des travaux complémentaires.** Les filières suivantes pourraient notamment être validées lors du prochain comité exécutif (le 28 mai 2018), sous réserve qu'elles précisent leur périmètre, leur gouvernance et leurs projets structurants :

- Mines et métaux³ ;
- Électronique ;
- Énergies renouvelables, réseaux électriques intelligents et efficacité énergétique ;
- Infrastructures numériques ;
- Construction ;

² Étendu aux « matières » : tissu, cuir, etc.

³ Était précédemment inclus dans le CSF Industries extractives et première transformation

- Eau ;
- Traitements des déchets.

Exemples de projets structurants des CSF

- Favoriser le développement du véhicule autonome avec notamment la réalisation d'expérimentations à grande échelle
- Accompagner les sites industriels impactés par la baisse du marché du diesel et de leurs sous-traitants
- Accélérer la transformation numérique de la filière nucléaire pour structurer la chaîne d'approvisionnement et la démarche d'innovation
- Travailler avec SNCF Réseau pour positionner la filière ferroviaire sur le Grand Plan de Modernisation du réseau (GPMR)
- Diffuser de nouveaux outils d'échanges numériques au sein de la filière navale, ainsi que l'utilisation du « jumeau numérique »
- Développer l'attractivité et de la compétitivité des plateformes chimiques (offre de services, adaptation du cadre réglementaire...)
- Promouvoir le développement d'une filière batteries en France
- Favoriser la structuration d'un secteur des données de santé (montée en puissance de l'Institut National des Données de Santé, développement de l'intelligence artificielle en santé)
- Accélérer la R&D dans l'alimentaire autour des axes prioritaires identifiés: protéines du futur, fermentation, froid durable, emballage du futur)
- Accompagner les PME du secteur alimentaire à l'international et promouvoir le « modèle alimentaire français », notamment en associant les leaders français de la gastronomie et de l'hôtellerie.
- Développer une grande école de la mode, avec un rayonnement international

CSF Bois

CHIFFRES CLÉS

- **60 000** entreprises (TPE-PME)
- **330 000** emplois directs dont
147 000 industriels
- **Chiffre d'affaires : 58 Mds €**

PRESIDENT



Luc Charmasson

Exemples de projets structurants :

Mener le projet d'innovation collaborative trans-sectorielle « cadre de vie – demain le bois »

- L'objectif est de replacer le matériau bois au cœur de l'Habitat et de la Cité, en partant des usages et en s'interrogeant sur les marchés de demain

Massifier le recours aux solutions bois pour la construction du futur

- Lever les freins techniques, culturels, réglementaires, normatifs, au développement des usages du bois dans la construction, réhabilitation, aménagement